INFOS de

VILLEMOIRON et ses hameaux : Craney et Surançon

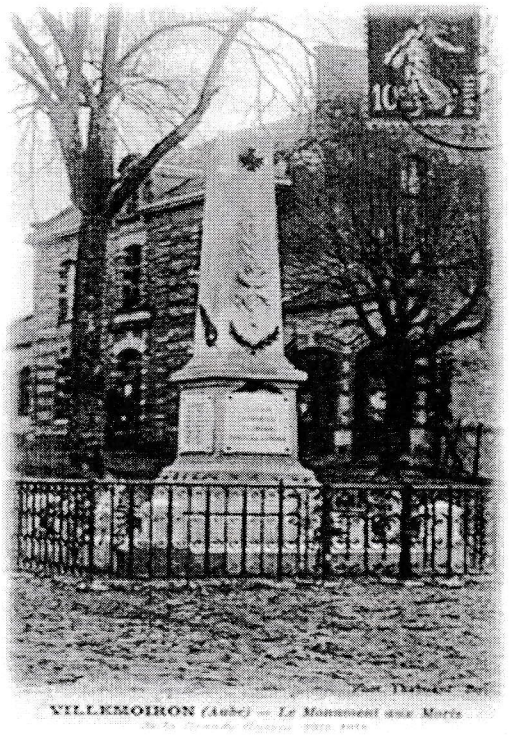

Tél : 03.25.46.67.91
Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

NOVEMBRE 2014

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2014

CHÈQUE CYCLO-CLUB TROYEN : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le chèque de 50 €, don du cyclo-club troyen.

ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la fondation du patrimoine moyennant la somme de 50 €.

TRAVAUX FORÊT ET NOUVEAUX GARANTS : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer les travaux prévus par l'ONF dans la forêt communale pour le nettoiement de jeune peuplement dans la parcelle 19.1 et de l'entretien mécanisé dans les parcelles 15.1, 17.1, 19.1.

Le Conseil après en avoir délibéré, donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2015 de la coupe prévue :

* Dans la parcelle 23 de la forêt communale d'une superficie de 4.10 Ha. Délivrance aux affouagistes réglementairement inscrits sur la liste de 2015 de toutes les perches marquées d'un point de peinture orange. L'exploitation se fera sur pied par les affouagistes. Messieurs Bruno CASAL, Jean-Pierre PEZET et Christian VIGOUROUX sont désignés comme garants. Le délai d'exploitation, vidange comprise, est fixé au 31 octobre 2016.

*Dans les parcelles 26, 27 et 28 d'une superficie de 12.02 Ha : vente de la futaie en 2016 de tous les bois à partir de 35 cm de diamètre, sauf les arbres de qualité chauffage qui seront délivrés, avec une découpe normale au diamètre 25 cm ; délivrance aux affouagistes réglementairement inscrits sur la liste 2015 du taillis situé sur les cloisonnements d'exploitation installés tous les 24m ; délivrance du taillis des arbres de moins de 35cm de diamètre, des houppiers des arbres vendus, des arbres de 35 cm de diamètre et plus, et de qualité chauffage. Exploitation sur pied par les affouagistes et délais, vidange comprise, fixés au 31 octobre 2016 pour le taillis des cloisonnements et au 31 octobre de l'année suivant la décharge d'exploitation de la coupe, pour les houppiers, le taillis et la petite futaie.

Futaie affouagère : délai d'abattage fixé au 15 février 2017.
* Dans la parcelle 36 de la forêt communale d'une superficie de 6.18 Ha. Vente de la futaie en 2015 de tous les bois à partir de 35 cm de diamètre, sauf les arbres de qualité chauffage, avec une découpe normale au diamètre 25 cm ; délivrance aux affouagistes réglementairement inscrits sur la liste 2015 des houppiers des arbres vendus et des arbres de 35 cm de diamètre et plus, et de qualité chauffage. Exploitation sur pied par les affouagistes ; délais d'exploitation, vidange comprise, fixés au 31 octobre de l'année suivant la décharge d'exploitation de la coupe, pour les houppiers des arbres vendus et les arbres de qualité chauffage.
Abattage interdit pendant la feuille.

RÉVISION DU MONTANT DE LA CAUTION POUR LA SALLE DES FÊTES : Le Conseil Municipal considérant le nouveau matériel installé dans la cuisine de la salle des fêtes, décide de fixer le montant de la caution à 500 €.

COLUMBARIUM: Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le columbarium de chez Cimtéa pour un montant total TTC de 4 804.07 €

AGENT RECENSEUR : Le conseil décide de créer un poste d'agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Le conseil décide de fixer la rémunération de l'agent recenseur à 700 € net.

BONS DE NOËL : Des cadeaux ou des bons d'achat d'une valeur de 25 € maximum, seront offerts aux enfants de la commune. La limite d'âge est fixée à 14 ans inclus. Des bons d'achat seront offerts au personnel communal pour une valeur de 150 €/personne.

LOCATION SALLE DES FÊTES : A partir de 2015, Le Conseil Municipal décide de ne plus louer la salle des fêtes aux mois de novembre et décembre, jusqu'au spectacle de Noël (sauf pour St Nicolas).

AFFOUAGES

Les personnes n'ayant pas débardé leurs affouages au 15 octobre 2014 doivent le faire avant la fin du mois. Passé ce délai, ce retard entraînera la déchéance du prenant part (perte du lot).

La Commission des Bois

RAMASSAGES DES ORDURES

Le ramassage des ordures ménagères se fera exceptionnellement le jeudi 13 novembre.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

Comme le veut la tradition, rendez-vous est donné sur la place à 11heures au monument aux Morts.

11 Novembre 1914

Il y a 100 ans juste : cela faisait un peu plus de 3 mois que la guerre avait commencé. Guerre qu'on a appelé « de mouvement » car le front n'était pas fixé et les tranchées pas encore creusées. Pour une guerre qu'on avait annoncée courte et victorieuse, le bilan était déjà lourd dès le début. Mais 4 ans plus tard, l'Europe aura perdu plus de 10 millions d'hommes, autant de blessés dont bon nombre seront handicapés à vie.

1914- 1918 : première guerre moderne : les progrès techniques ont permis de tuer en masse : mitrailleuses, avions, chars, gaz font désormais partie de l'équipement des armées. Paradoxalement des vies ont été sauvées grâce aux progrès (par la force des choses) de la médecine : médicaments, amputations, greffes.
Et l'arrière dans tout cela ? Tous des « planqués » comme le pensaient souvent les Poilus. Bien sûr il y eut des profiteurs qui prospéraient grâce à la guerre, des gens qui pouvaient vivre presque normalement (nourriture, distractions). Mais pour beaucoup ce fut une période très difficile, faite de restrictions, de douleur. Ce fut particulièrement vrai pour les femmes aussi bien en ville qu'à la campagne.

A la campagne, elles ont dû prendre sans préparation le relai dans les champs : dès le mois d'août 1914, il a fallu terminer la moisson et accomplir les travaux du quotidien avec des outils à la taille des hommes.

C'était aussi la crainte de voir venir le garde-champêtre annoncer le décès d'un père, d'un fils, d'un frère, d'un mari, d'un fiancé et l'attente du facteur pour avoir des nouvelles du front malgré Anastasie (nom donné à la censure).

A la ville, elles doivent se consacrer à des tâches inhabituelles : monter les sacs de charbon dans les étages, conduire des trams, travailler dans des usines d'armement.

Non exposées à la tuerie et à l'horreur du front, les femmes ont supporté les responsabilités économiques et familiales tout en surmontant les deuils, les invalidités des hommes.

En 2014, on débat pour savoir si quelques centaines de couples homosexuels peuvent - d'une façon ou d'une autre - avoir des enfants. Il y a 100 ans, c'était toute une génération d'enfants qui n'aura pas de père et ne sera élevée que par une mère ou une grand-mère, éventuellement par la grande sœur. Il faudra attendre 1940 pour que la France retrouve la population d'avant 1914. Quel gâchis !

Cette guerre appelée « La Grande Guerre » a engagé tout un continent qui était le plus avancé sur le plan technique, culturel et social mais comme l'écrivait Paul Valéry : « La civilisation est une fleur fragile ».

N.S.

CONCERT

Pensez à réserver votre dimanche après-midi du **16 novembre** pour venir écouter le concert de musique de l'association Aléas de Sens.

REDEVANCE POLLUTION

Sur la ligne 405 de votre facture d'eau, la redevance pollution est **un prélèvement obligatoire** qui doit être versé au Bassin Seine Normandie pour chaque m3 d'eau potable consommé.

La somme figurant sur la ligne 405 n'est donc pas pour le service des eaux de la commune !

ARRIVEE DU PERE JEAN

Bienvenue au Père Jean qui a la responsabilité depuis le 1er septembre 2014 de la paroisse d'Aix en Othe et de celle d'Estissac. Il réside à Ervy le Châtel mais assurera des permanences à Aix en Othe le mercredi et à Estissac le jeudi, à partir de début novembre.

MESSE
Dimanche 30 novembre
A 10h 45 – Eglise chauffée

MANIFESTATIONS AUX ALENTOURS

Du 6 novembre à fin décembre : AIX-EN-OTHE - Exposition "Lumière et poésie" de Patricia Gabriot à l'Office de Tourisme du Pays d'Othe. Tel : 03 25 80 81 71

Vendredi 7 novembre : SAINT MARDS EN OTHE – Théâtre'O Bistrot au Gril'Othe. Un spectacle, un repas feront une soirée à ne pas manquer. Spectacle : Cocktail'Impro. Un concentré d'improvisations, des fous rires et du régal pour les papilles. Réservation obligatoire. Tarif : entre 25 et 28€ (boissons non comprises). Organisé par le PAYS D'ARMANCE, le PAYS D'OTHE et les BISTROTS DE PAYS.

Contact : 03.25.46.87.96

RIGNY-LE-FERRON - Soirée Choucroute - Choucroute, dessert, vin compris (vin blanc) + musique. Tarif : 15 €. À 19 h au Grain de Café sur réservation au 03 25 46 50 08

Du 14 au 16 novembre : SOMME et PAS-DE-CALAIS - Festival Marengo chez Mireille Berek Myer. Organisé par le club des Anciens et des Amis d'Aix.

Tel : 06 75 15 06 14

Samedi 15 novembre :

BUCEY-EN-OTHE - Les Violons à l'Honneur, Quatuor Adéllys, dans l'intimité de Mozart. A l'église à 20 h 30. Entrée libre, église chauffée. Organisé par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Bucey Tel : 03 25 70 30 81.

MARAYE-EN-OTHE - Concours de belote à la salle des fêtes à 16 h 30. 8 €/personne, restauration et buvette sur place. Organisé par Maraye pour Tous.

Tel : 03 25 43 68 90

Dimanche 16 novembre : Concert à l'église St Sébastien à 16 heures – Entrée libre – Eglise chauffée. Organisé par l'association Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron.

Jeudi 20 novembre : RIGNY-LE-FERRON - Soirée Beaujolais au Grain de Café. Buffet froid, vin compris, tarif : 18 €. Sur réservation au 03 25 46 50 08

Vendredi 21 novembre : La Table d'Othe - Soirée « Beaujolais nouveau » animé par DJ Val. Tel 03 25 40 92 58

Du jeudi 27 au samedi 29 novembre : ERVY-LE-CHATEL – Bourse aux jouets et articles de puériculture à la salle Cassemiche.

Renseignements au 06 63 48 51 26.

Vendredi 28 novembre : PALIS – Théâtre'O Bistrot à la « Brasserie des Tilleuls ». Un spectacle, un repas feront une soirée à ne pas manquer. Spectacle : Cocktail'Impro. Un concentré d'improvisations, des fous rires et du régal pour les papilles. Réservation obligatoire. Tarif : entre 25 et 28€ (boissons non comprises). Organisé par le PAYS D'ARMANCE, le PAYS D'OTHE et les BISTROTS DE PAYS. Contact : 03.25.46.87.96

Samedi 29 novembre : EAUX PUISEAUX – Théâtre'O Bistrot « Chez Gibus ». Un spectacle, un repas feront une soirée à ne pas manquer. Spectacle : Cocktail'Impro. Un concentré d'improvisations, des fous rires et du régal pour les papilles. Réservation obligatoire. Tarif : entre 25 et 28€ (boissons non comprises). Organisé par le PAYS D'ARMANCE, le PAYS D'OTHE et les BISTROTS DE PAYS. Contact : 03.25.40.19.44

NEUVILLE-SUR-VANNE - Soirée vins nouveaux à la salle des fêtes et repas dansant. Organisé par l'Association Vanne Culture et Loisirs. Tel : 06 72 00 36 62

ESTISSAC : Bal country du Patronage Laïc.

Dimanche 30 novembre : ESTISSAC - Loto à 13 h 30 à la salle polyvalente. Organisé par le Patronage Laïc d'Estissac.

ERVY-LE-CHATEL – Brocante de l'avent de 8 h à 18 h au centre ville. Vin chaud et produits du terroir. Organisée par l'office de tourisme et les commerçants. Renseignements au 03 25 70 04 45.

RIGNY-LE-FERRON - Marché de l'Avent sur la place du village. Organisé par Jolies Mômes.
Tel : 06 23 12 47 54

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique